



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ



Plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles (espèces PNA incluses) Bilan d'activités 2013



© Thibaut Rivière

© Thibaut Rivière



LPO France Partenaire officiel

Réalisation : LPO Franche-Comté

Mars 2014

Plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles (espèces PNA incluses) Bilan d'activités 2013

Projet financé par :

DREAL Franche-Comté



Union Européenne (FEDER)



CEMEX



Partenaire :



Réalisation et maîtrise d'ouvrage :

LPO Franche-Comté

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin

25000 BESANCON

☎ : 03.81.50.43.10

@ : franche-comte@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Relecture : Catherine de Saint-Rat

Nous remercions les nombreux observateurs et bénévoles ayant transmis des données et/ou s'étant investis sur les opérations de conservation et sensibilisation en faveur des espèces :

Beschet Laurent, Blondel Guillaume, Bouillard Michaël, Chevaldonnet François, Clément Sabrina, Colombier Claude, Déforêt Laurent, Delon Samuel, Derry Nick, Desprez Jean-Claude, Droux Benoit, Duriez Stéphanie, Faivre Michel, Galliou Serge, Garret Jean-Philippe, Gérard Jean-Marc, Gervais Stéphane, Giroud Marc, Gruson Tristan, Guillet Willy, Halliez Guillaume, Lecornu Didier, Lefeuvre Gaëlle (stagiaire EPTB), Louiton François, Marguet Guy, Maas Samuel, Michelat Dominique, Michelin Philippe, Morin Christophe, Nicot Jacqueline, Paris Mélanie (CEN-FC), Pascal Guy, Petitjean Guillaume, Pion Estelle, Poirson Claire, Prudent Anne-Sophie, Raffin Bruno, Rivière Thibaut (stagiaire LPO Franche-Comté), Seebacher Catherine, Soudagne Roger, Tissot Bruno, Weidmann Jean-Christophe. **Merci également à celles ou ceux qui auraient été oubliés...**

Photographies de couverture, de haut en bas et de gauche à droite : Courlis cendré, septembre 2013 © Thierry Petit ; Marouette ponctuée, septembre 2011 © Philippe Delafosse ; Poussin de Vanneau huppé, juin 2013 © Thibaut Rivière ; nid de Vanneau huppé, juin 2013 © Thibaut Rivière

Référence du document : LPO Franche-Comté (2014). Plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles (espèces PNA incluses). Bilan d'activités 2013. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Union Européenne, CEMEX : 15 p. + annexes.

Table des matières

1	RESUME	2
2	PRESENTATION DU PROJET	2
3	LES ENJEUX DE CONSERVATION	2
	3.1. RAPPEL DE LA DEMARCHE	2
	3.2. RECAPITULATIF ET DETAIL DES INDEMNISATIONS	4
4	OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTIONS	4
	4.1. OBJECTIFS GENERAUX	4
	4.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS	4
5	RESULTATS ET EVALUATIONS	4
	5.1. RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE	4
	5.2. RESULTATS POUR LE VANNEAU HUPPE	5
	5.3. RESULTATS POUR LES AUTRES ESPECES A ENJEUX	7
	5.3.1. Le Courlis cendré	7
	5.3.2. Le Rôle des genêts	8
	5.3.3. La Marouette ponctuée	10
	5.3.4. Les passereaux prairiaux (Tarier des prés & Pipit farlouse)	12
6	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	13
7	BIBLIOGRAPHIE.....	14
	ANNEXE 1 : LES 40 COMMUNES A « COURLIS » SUR LESQUELLES UNE VEILLE AVEC OU SANS ACTION EST INTERVENUE	15
	ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL NATURA 2000 "MILIEUX AQUATIQUES-ZONES HUMIDES" DANS LE DRUGEON	16
	ANNEXE 3 : EFFECTIF DU RALE DES GENETS EN 2013 EN FRANCHE-COMTE	18
	ANNEXE 4 : ARTICLE PUBLIE DANS LE BULLETIN OBSNATU, N°27, ETE 2013.....	20

1 RESUME

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté (LPO Franche-Comté) a développé un Programme Régional de Conservation des Espèces qui est une approche spécifique de la conservation d'espèces à enjeux, à une échelle régionale. Les objectifs généraux sont la mise en place d'actions ou de projets de conservation pour les espèces à enjeux (Courlis cendré, Vanneau huppé, Râle des genêts, Marouette ponctuée, Tarier des prés et Pipit farlouse) qui ne bénéficient pas, soit de plans d'actions nationaux, soit d'actions adaptées à leur situation régionale.

Un tel programme a été initié en 2011 en faveur du Vanneau huppé (De Saint-Rat 2012) Il s'est étendu aux autres taxons en 2012 avec la mise en œuvre d'actions concrètes à destination du Courlis cendré ou encore du Râle des genêts (Morin et *al.* 2013).

Le présent rapport dresse le bilan des opérations engagées en 2013. L'ensemble de la moyenne vallée de l'Ognon, de Marnay jusqu'à la confluence avec la Saône, a été prospecté ainsi que toutes les stations connues de vanneau en Haute-Saône à l'exclusion des périmètres des sites Natura 2000 de la Vallée de la Saône et de la Vallée de la Lanterne placés sous la responsabilité de leur opérateur, l'EPTB Saône-Doubs (Lefeuvre 2013).

2 PRESENTATION DU PROJET

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté a développé un Programme Régional de Conservation des Espèces qui est une approche spécifique de la conservation d'espèces à enjeux, à une échelle régionale. Les objectifs généraux sont la mise en place d'actions ou de projets de conservation pour les espèces à enjeux qui ne bénéficient pas de plans d'action nationaux ou d'actions adaptées à leur situation en Franche-Comté.

Les actions, engagées dès 2011, sur le Vanneau huppé ont été étendues à d'autres espèces (Râle des genêts, Courlis cendré, etc.) en 2012 (Morin et *al.* 2013) et en 2013. Comme nous le précisons dans la synthèse 2012, les actions en faveur du vanneau ont été conduites sur l'ensemble des stations connues de Haute-Saône. Elles ont bénéficié du soutien financier de la DREAL Franche-Comté, de l'Union européenne et du Mécénat CEMEX.

3 LES ENJEUX DE CONSERVATION

3.1. RAPPEL DE LA DEMARCHE

Le projet porte sur les milieux prairiaux de la région au sens large (prairies de fauche, zones cultivées, marais, gravière dont l'exploitation est achevée, etc.), avec une priorité pour les zones de plaine comme le bassin versant de l'Ognon, vallée orpheline ne bénéficiant à ce jour d'aucune mesure de protection réglementaire ou de gestion conservatoire, ou encore la vallée du Durgeon, proche de Vesoul.

Ces écosystèmes fournissent en effet une contribution importante et spécifique à la biodiversité. Si les prairies fauchées forment l'habitat plus ou moins exclusif, en période de nidification d'une

avifaune spécialisée, d'autres milieux non agricoles (marais, milieux humides) permettent aussi d'assurer la reproduction de quelques espèces patrimoniales. Les premières sont depuis plusieurs décennies altérées par les pratiques agricoles (fauche précoce, fertilisation, retournement au profit du maïs, etc.). L'impact des fenaisons précoces sur la dynamique des populations d'oiseaux prairiaux n'est plus à démontrer aujourd'hui, comme l'indique l'exemple du Tarier des prés (Broyer 2007). Dans ce cas, la protection des populations nicheuses passe par la conservation et/ou la restauration d'étendues de prairies de dimensions suffisantes et bénéficiant d'une gestion agricole basée sur le fauchage extensif. Les seconds ne bénéficient pas à ce jour, sauf de manière ponctuelle, de mesures de gestion propres à assurer la sauvegarde des enjeux ornithologiques identifiés.

Les espèces prairiales visées sont toutes des espèces à enjeux de conservation, inscrites sur la Liste Rouge en Franche-Comté : Râle des genêts, Marouette ponctuée, Vanneau huppé, Courlis cendré, Tarier des prés et Pipit farlouse.

La Marouette ponctuée a été prise en compte ici en raison de l'afflux exceptionnel de chanteurs au printemps 2013 (> 20 ind.). La météorologie particulièrement humide, du mois de mars en particulier, a en effet permis d'offrir aux marouettes des conditions stationnelles favorables (niveaux d'eau élevés, prairies inondées, etc.) (Giroud 2013).

Chaque espèce nécessite un traitement particulier avec une mention spéciale pour le Vanneau huppé nicheur en labour essentiellement à basse altitude. Dans son cas, des mesures de protection ponctuelles sont mises en œuvre, à savoir piquetage et marquage des nids en accord avec l'exploitant pour soustraire la zone de nid aux différents travaux agricoles ou plus simplement en limitant les interventions liées aux modes culturales ou encore en prélevant provisoirement les œufs avant le passage des engins.

Pour les autres, inféodées strictement dans notre région aux prairies de fauche, leur prise en compte dépend étroitement du calendrier des fenaisons.

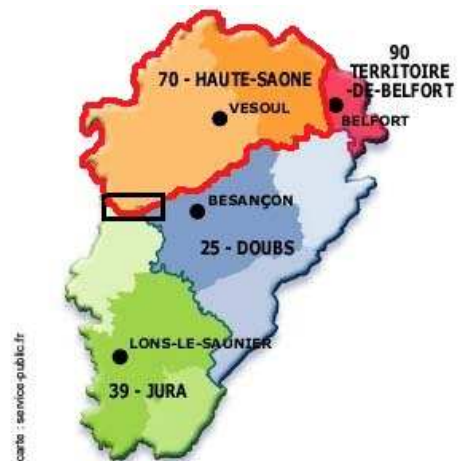


Figure 1. Localisation de la Basse vallée de l'Ognon à la jonction de trois départements © Thibaut Rivière

3.2. RECAPITULATIF ET DETAIL DES INDEMNISATIONS

Les indemnités susceptibles d'être versées aux exploitants agricoles sont calculées sur la base du Programme de développement rural hexagonal (PDRH 2007-2013). Le détail, hors vanneau, est fourni dans le tableau ci-après :

	Retard de fauche au 15 juin	Retard de fauche au 1 ^{er} juillet	Retard de fauche au 15 juillet	Maintien de bandes refuges	Supplément fauche centrifuge
Rôle des genêts			277 €	+ 88 €/ha	+ 35 €/ha
Courlis cendré	142 €	209 €		+ 88 €/ha	+ 35 €/ha
Tarier des prés / Pipit farlouse		209 €		+ 88 €/ha	+ 35 €/ha

4 OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTIONS

4.1. OBJECTIFS GENERAUX

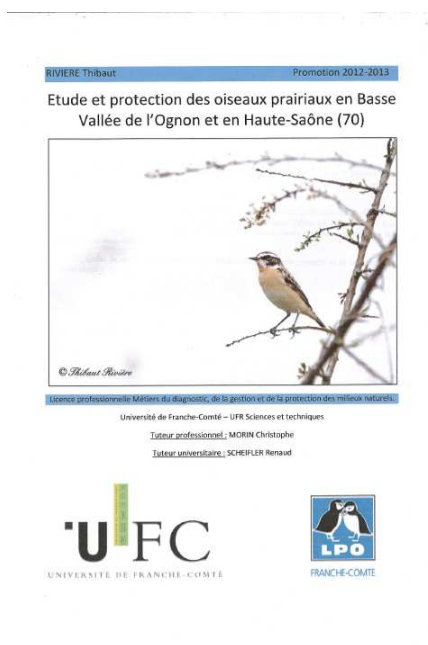
- cf. Morin et *al.* 2013

4.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS

- cf. Morin et *al.* 2013

5 RESULTATS ET EVALUATIONS

5.1. RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE



Un stagiaire, Thibaut Rivière, en licence professionnelle MINA à Besançon est arrivé le 4 mars 2013 afin de nous assister dans notre programme d'actions. Sa mission a porté sur l'étude et la protection des nids des espèces définies ci-dessous en Basse vallée de l'Ognon et sur le département de la Haute-Saône et du Doubs et du Jura le cas échéant.

Rivière T. (2013). Etude et protection des oiseaux prairiaux en Basse Vallée de l'Ognon et en Haute-Saône (70). Licence professionnelle "Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels", promotion 2012-2013. Université de Franche-Comté, LPO Franche-Comté : 29 p. + annexes.

Une autre stagiaire, Gaëlle Lefeuvre, a été recrutée par l'EPTB Saône-Doubs pour travailler sur le site NATURA 2000 de la Vallée de la Saône. A l'instar de 2012, la LPO faisait partie de l'encadrement.

5.2. RESULTATS POUR LE VANNEAU HUPPE

Action n°1 : Lancement de la veille sur la répartition des individus, prospections, suivis professionnels et bénévoles, animations du réseau de bénévoles

Comme l'an passé, à partir des connaissances disponibles sur la distribution des espèces à l'échelle de la région, grâce à Obsnatu la Base et son réseau de bénévoles, la LPO Franche-Comté a organisé une veille axée sur la période principale de nidification des oiseaux (mars à juin), dont l'objectif était de parer tous risques de destruction des nichées du fait des pratiques agricoles ou d'entretien par des actions de protection.

Calendrier et échéance de réalisation : Hiver 2012-2013/Printemps 2013

Evaluation des résultats :

Suivis professionnels et bénévoles : 99 contributeurs répartis sur l'ensemble du territoire régional, soit 4 fois plus qu'en 2012

Nombre de données recueillies : 274 données de reproduction (indices probables ou certains) issues d'Obsnatu la base (http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=1) sur l'ensemble de la région, soit 40 % de données supplémentaires par rapport à 2012

Secteurs traités : département de la Haute-Saône

Communes traitées (23 communes) : Arpenans, Baudoncourt, Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur, Bétaucourt, Breurey-lès-Faverney, Chassez-lès-Scey, Chenevrey-et-Morogne, Colombier, Demangevelle, Gray, Jallerange, Marnay, Membrey, Menoux, Mersuay, Montigny-lès-Vesoul, Montureux-et-Prantigny, Montureux-lès-Baulay, Pagny, Saulx, Sornay, Villargent & Villers-sur-Port.

Action n°2 : en cas de signalement d'une nidification, animation foncière et prise de contacts avec la profession agricole avec proposition réactive d'interventions pouvant donner lieu à des indemnisations.

- Marquage du périmètre du nid en accord avec l'exploitant pour le soustraire aux différents travaux agricoles ou prélèvement provisoire des œufs (Rivière 2013) ou plus simplement en limitant les interventions liées aux modes culturaux.

Calendrier et échéance de réalisation : Printemps 2013

Evaluation des résultats :

Intervenants : Thibaut Rivière, Gaëlle Lefeuvre, Guillaume Blondel & Christophe Morin

Nombre de contacts pris avec des agriculteurs : 10 agriculteurs ont été contactés pour les informer de la présence de la nidification de l'espèce sur leur parcellaire respectif ; trois n'ont pas adhéré à la démarche (Arpenans, Colombier/Saulx et Villers-sur-Port) puisqu'ils sont intervenus sans nous prévenir.

Nombre de zones d'intervention : une seule zone d'intervention (Demangevelle) (Rivière 2013) ; sur les autres secteurs, les précipitations abondantes et répétées du printemps ont induit de nombreux échecs (ponte sous l'eau entre autres)

Nombre de couples reproducteurs suivis, surveillés : 40-42 c. recensés contre 35-39 c. en 2012 (Morin et al. 2013). Cette augmentation est le fruit d'une meilleure couverture géographique

Nombre de jeunes produits avec certitude : 29 juvéniles minimum (Rivière 2013) dont un seul jeune observé sur la vallée de la Saône (Bétaucourt) (Lefeuvre 2013)

Nombre de nids piquetés : 3 nids à Demangevelle protégés des traitements phytosanitaires. Les autres nids découverts ont enregistré un taux d'échec très élevé lié à la forte pluviométrie du printemps (plusieurs cas de pontes inondées rapportés) (Lefeuvre 2013, Rivière 2013) (figure 2). Ils n'ont donc pas nécessité d'intervention.

Surface de la zone extraite par piquetage d'un nid : environ 50 m²

Nombre de nichées préservées : 0

Nombre de nichées ayant éclos de façon certaine après intervention : 0

Coût des indemnités : 0 €, aucune indemnité réclamée, ni versée

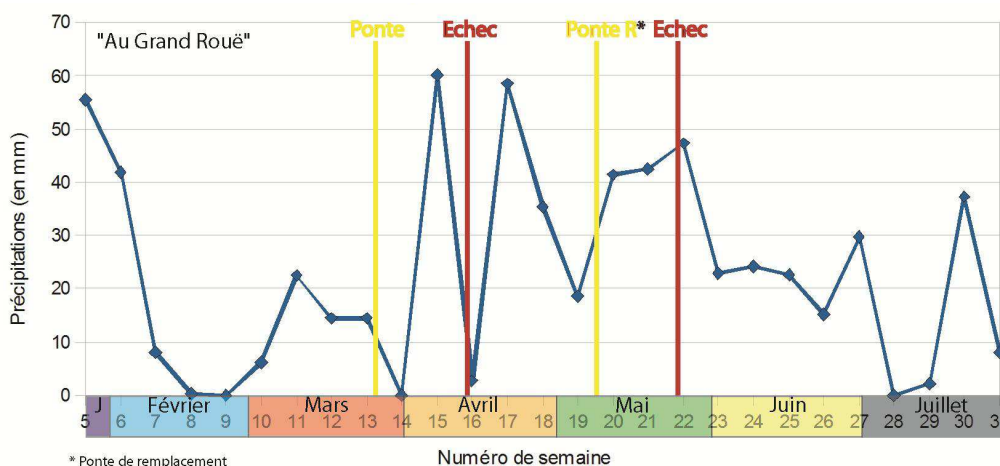


Figure 2. Relation entre les précipitations et la nidification du Vanneau huppé. Exemple du site du Grand Rouë à Jallerange © Thibaut Rivière

Tableau 1. Liste communale des sites de Vanneau huppé suivis en 2013

	Commune	Milieu	Nbre de couple	Poussins
Vallée de la Saône	Bétaucourt	Prairies pâturée	1	1
	Beaujeu...	Culture	3	
	Gray	Culture	3-5	
Vallée de l'Ognon	Jallerange	Culture	3	
	Marnay	Culture	5	11
	Pagney	Ile centrale	2	
Autres stations en Haute-Saône	Arpenans	Culture	3	
	Colombier/Saulx	Culture	3	
	Demangevelle	Culture	5	8
	Menoux	Culture	2	2
	Mersuay	Ile du bassin sud-est	1	3
	Montigny-lès-Vesoul	Prairie	3	
	Villargent	Culture	3	
	Villers-sur-Port	Culture	3	4
Total			40-42 c.	29

Action n°3 : Contacts avec les exploitants agricoles et opérateurs de site Natura 2000 pour engager des actions sur les zones Natura 2000 hors MAET (cultures), etc. Bilan de l'opération et anticipation sur les possibles interventions et adaptations à mener l'année suivante.

Calendrier et échéance de réalisation : Hiver 2013-2014 / printemps 2014

Evaluation des résultats :

Consolidation du partenariat avec :

- les opérateurs/animateurs Natura 2000 : EPTB Saône-Doubs, opérateur/animateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône et du site Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne ;
- les agriculteurs ayant adhéré à la démarche en 2013 : transmission du bilan d'activités du projet (à prévoir)

Poursuite des actions et émanation de nouveaux programmes :

- poursuite de la démarche, montage du projet et recherche de financements.
- accueil d'un stagiaire de mars à juillet 2014 pour travailler sur la Basse vallée de l'Ognon, la vallée du Durgeon et sur la conservation des sites de nidification isolés en Haute-Saône, et ponctuellement en dehors de ce territoire

5.3. RESULTATS POUR LES AUTRES ESPECES A ENJEUX

5.3.1. Le Courlis cendré

Action n°1 : Lancement de la veille sur la répartition des individus, prospections, suivis professionnels et bénévoles, animations du réseau de bénévoles

Calendrier et échéance de réalisation : Printemps 2013

Evaluation des résultats :

Suivis professionnels et bénévoles : 43 contributeurs

Nombre de données recueillies : 221 données de reproduction (indices possibles à certains) issues d'Obsnatu la base (http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=1). Comme en 2012, aucun indice certain n'a été recueilli cette année à la différence des résultats obtenus dans le Bassin du Drugeon (annexe 2).

Secteurs traités : vallées de l'Ognon, de la Saône et du Durgeon

Communes traitées : 40 communes dont la liste est fournie en annexe 1

Action n°2 : en cas de signalement d'une nidification, animation foncière et prise de contacts avec la profession agricole avec proposition réactive d'interventions pouvant donner lieu à des indemnités.

Calendrier et échéance de réalisation : printemps 2013

Evaluation des résultats :

Intervenants : Thibaut Rivière

Nombre de contacts pris avec des agriculteurs : aucun contact cette année. Malgré le suivi important mis en œuvre par T. Rivière, aucun couple n'a montré un comportement nicheur affirmé, la faute sans doute à la météorologie pluvieuse et fraîche du printemps.

Nombre de zones d'intervention : /

Nombre de couples reproducteurs suivis, surveillés : 20 c. < n < 30 c.

Nombre de jeunes produits avec certitude : aucun

Nombre de nids piquetés : sans objet

Nombre de nichées préservées : /

Nombre de nichées ayant éclos de façon certaine : inconnu

Coût des indemnisations : /

Action n°3 : Contacts avec les exploitants agricoles et orientations sur les zones Natura 2000 hors MAET. Anticipation sur les interventions et adaptations à mener l'année suivante. Bilan de l'opération.

Calendrier et échéance de réalisation : printemps 2013 / Hiver 2013-2014

Evaluation des résultats :

Consolidation du partenariat avec :

- les opérateurs/animateurs Natura 2000 : retour et échanges d'expérience avec la Communauté de communes Frasne-Drugeon (annexe 2), opérateur du site Natura 2000 du Bassin du Drugeon ; partenariat avec l'EPTB Saône-Doubs, opérateur/animateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône ;
- les agriculteurs ayant adhéré à la démarche en 2012 : sans objet

Poursuite des actions et émanation de nouveaux programmes :

- poursuite de la démarche, montage du projet et recherche de financements.
- accueil d'un stagiaire de mars à juillet 2014 pour travailler sur la Basse vallée de l'Ognon
- encadrement d'un stagiaire avec l'EPTB Saône-Doubs et l'ONCFS 70 pour travailler sur les 8 principales zones à enjeux de la Vallée de la Saône (Morin et al. 2008)

5.3.2. Le Rôle des genêts

Action n°1 : Lancement de la veille sur la répartition des individus, prospections, suivis professionnels et bénévoles, animation du réseau de bénévoles

Calendrier et échéance de réalisation : Printemps 2013

Evaluation des résultats :

Suivis professionnels et bénévoles : 16 contributeurs

Nombre de données recueillies : 183 données de reproduction (indices possibles, probables ou certains) dont 147 données négatives issues d'Obsnatu la base (http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=1)

Secteurs traités : vallées de l'Ognon, de la Saône, de la Lanterne, Bresse jurassienne, Haut-Doubs et Haut-Jura

Communes traitées (avec présence de l'espèce) : Chaffois, Faverney, Fleurey-lès-Faverney, Labergement-Sainte-Marie, Sainte-Colombe, Septmoncel

Nombre de couples reproducteurs suivis, surveillés : mini. 10-11 chanteurs (annexe 3)

Nombre de jeunes produits avec certitude : /

Bilan par site (ZPS et hors ZPS) :

- FR4312006 – Vallée de la Saône : 6-7 chanteurs
- FR4312014 – Pelouses de la Région Vésulienne et Vallée de la Colombine : 0 chanteur
- FR4312008 – Bresse Jurassienne Nord : 0 chanteur
- FR4310112 – Bassin du Drugeon : 1 chanteur

- FR4310027 – Lac de Remoray : 2 chanteurs
- FR4312012 - Vallée et cotes de la Bienne, du Tacon et du Flumen : 0 chanteur
- Hors ZPS : 1 chanteur sur la Commune de Septmoncel (39)
- FR4301308 – Lacs et tourbières des Rousses, vallée de l’Orbe : 0 chanteur
- FR4312015 – Vallée de la Lanterne : 0 chanteur

Action n°2 : en cas de signalement d'une nidification, animation foncière et prise de contacts avec la profession agricole avec proposition réactive d'interventions pouvant donner lieu à des indemnités.

Calendrier et échéance de réalisation : printemps-été 2013

Evaluation des résultats :

Intervenants : Guillaume Blondel, Gaëlle Lefeuve

Nombre de contacts pris avec des agriculteurs : 3 exploitants de Fleurey-lès-Faverney et de Faverney ont été sollicités par l'EPTB Saône-Doubs. Un suivi de fauche au 16 juillet a été mis en place à Faverney. A Fleurey-lès-Faverney, un retard de fauche au 1^{er} septembre a été négocié sur deux parcelles d'une surface cumulée de 10,70 ha en s'appuyant sur le dispositif des minimis ; la LPO Franche-Comté a contribué techniquement et financièrement à l'opération en versant 1000 € à l'EPTB pour acheter la récolte de fourrage.

Nombre de zones d'intervention : 2 zones d'intervention hors MAET (Faverney, Fleurey-lès-Faverney) pour une surface d'environ 25 hectares "contractualisés" (10,70 ha indemnisés seulement ; Lefeuve 2013)

Nombre de nids piquetés : /

Nombre de nichées préservées : inconnu

Nombre de nichées ayant éclos de façon certaine : /

Coût des indemnités : 4637,30 € de provenance multiple (Etat, collectivités, EPTB Saône-Doubs et LPO Franche-Comté)

Action n°3 : poursuite du partenariat engagé avec l'EPTB Saône-Doubs sur les zones Natura 2000 hors MAET, etc. Développement de la vigilance « Rôle », initiée en 2012, à l'échelle de la région. Bilan de l'opération et anticipation sur les possibles interventions et adaptations à mener l'année suivante.

Calendrier et échéance de réalisation : hiver 2013-2014 / printemps 2014

Evaluation des résultats :

Consolidation du partenariat avec :

- les opérateurs/animateurs Natura 2000 : partenariat avec l'EPTB Saône-Doubs, opérateur/animateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône ; partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, opérateur des sites Natura 2000 « lacs et tourbières des Rousses, vallée de l’Orbe », « Tourbières et lac de Remoray » et « Vallée et Côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen » ; poursuite du partenariat avec le Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté, gestionnaire du site Natura 2000 « Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine »

Poursuite des actions et émanation de nouveaux programmes :

- poursuite du programme d'actions 2013, montage du projet et recherche de financements.
- Vigilance Rôle développée à l'échelle de la région
- encadrement d'un stagiaire avec l'EPTB Saône-Doubs et l'ONCFS 70 pour travailler sur les 8 principales zones à enjeux de la Vallée de la Saône (Morin & al. 2008)

5.3.3. La Marouette ponctuée

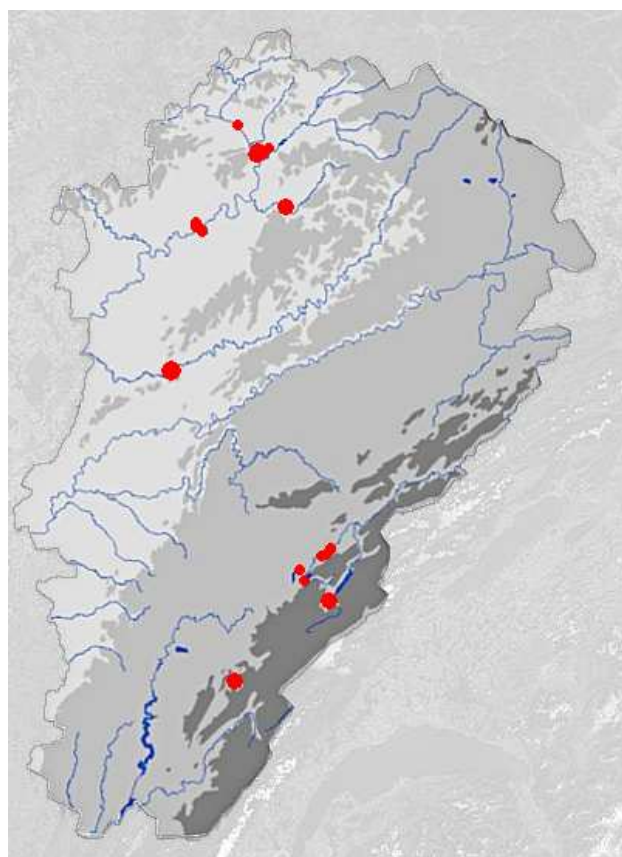


Figure 3. Localisation des chanteurs de Marouette ponctuée en 2013

observateurs à rechercher activement l'espèce.

Secteurs traités : vallées de l'Ognon, de la Saône, de la Lanterne, Haut-Doubs et Haut-Jura

Communes traitées (avec présence de l'espèce) : Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Conflandey, Favorney, Fleurey-lès-Favorney, Fort-du-Plasne, Gevigney-et-Mercey, Labergement-Sainte-Marie, Marnay, Sainte-Colombe, Soing-Cubry-Charentenay, Vanne, Vellexon-Queutrey-et-Vaudey

Nombre de couples reproducteurs suivis, surveillés : mini. 20-24 chanteurs (tableau 2)

Nombre de jeunes produits avec certitude : /

Bilan par site (ZPS et hors ZPS) :

Tableau 2. Bilan des chanteurs de Marouette ponctuée en Franche-Comté en 2013

Dpt	Id_EU	Désignation	Commune, si hors Natura	Nb chanteurs
39	FR4301313	GRANDVAUX		2
25	FR4301280	BASSIN DU DRUGEON		3 - 5
25	FR4301283	TOURBIERES ET LAC DE REMORAY		1
70			Marnay	1 - 3
70	FR4301342	VALLEE DE LA SAONE		12
70	FR4301338	PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE		1

Total minimal 20-24 ch.

Cette espèce a fait l'objet d'un traitement particulier cette année au regard des effectifs exceptionnels relevés. Jamais l'espèce n'avait été notée en si grand nombre en Franche-Comté (Giroud 2013) (annexe 5 et figure 3). Encore une fois, la pluviométrie abondante aura permis d'offrir des conditions stationnelles favorables aux espèces recherchant des zones longtemps immergées.

Action n°1 : Lancement de la veille sur la répartition des individus, prospections, suivis professionnels et bénévoles, animation du réseau de bénévoles

Calendrier et échéance de réalisation : Printemps 2013

Evaluation des résultats :

Suivis professionnels et bénévoles : 23 contributeurs

Nombre de données recueillies : 136 données de reproduction (indices possibles, probables ou certains) dont 88 données négatives issues d'Obsnatu la base

(http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=1). Les premières données collectées ont encouragé les

Action n°2 : en cas de signalement d'une nidification, animation foncière et prise de contacts avec la profession agricole avec proposition réactive d'interventions pouvant donner lieu à des indemnisations.

Calendrier et échéance de réalisation : printemps-été 2013

Evaluation des résultats :

Intervenants : Guillaume Blondel, Gaëlle Lefevre, Thibaut Rivière & Christophe Morin

Nombre de contacts pris avec des agriculteurs : un exploitant de Marnay contacté pour négocier un retard de fauche au 25 juillet. Après accord de principe, l'agriculteur a finalement décidé d'avancer la date de son intervention au 22 juillet sans prévenir. Cette date aura normalement permis à d'éventuels poussins d'atteindre la date d'envol ou au moins de fuir lors de la fauche. Aucun autre contact pris mais une animation/sensibilisation a été conduite par l'opérateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône.

Nombre de zones d'intervention : 1 zone d'intervention hors MAET (Marnay) pour une surface d'environ 5 hectares mais la convention n'a finalement pas été signée par l'exploitant (Rivière 2013)

Nombre de nids piquetés : /

Nombre de nichées préservées : inconnu

Nombre de nichées ayant éclos de façon certaine : /

Coût des indemnisations : /



Figure 4. Localisation des trois chanteurs de Marouette ponctuée à Marnay en 2013 et de la zone initialement prévue en retard de fauche au 25 juillet

5.3.4. Les passereaux prairiaux (Tarier des prés & Pipit farlouse)

Cette année encore, en l'absence de données de ces deux espèces sur la vallée de l'Ognon (1 seule observation de Tarier des prés le 27/05 restée sans lendemain), aucune action n'a pu intervenir à l'initiative de la LPO Franche-Comté¹.

Seule la veille des populations de plaine et notamment celles de la Saône assurée par l'EPTB Saône & Doubs et par des bénévoles LPO a permis de confirmer qu'une proportion non négligeable des effectifs nicheurs se reproduit sur des parcelles déjà contractualisées (Morin 2006, Lefeuvre 2013) donc bénéficiant d'un retard de fauche. Par ailleurs, la saison pluvieuse 2013 a empêché quasiment toute fauche avant le 1^{er} juillet permettant probablement à quelques jeunes d'échapper aux travaux agricoles (Lefeuvre 2013).

Action n°1 : Lancement de la veille sur la répartition des individus, prospections, suivis professionnels et bénévoles, animations du réseau de bénévoles

Calendrier et échéance de réalisation : Printemps 2013

Evaluation des résultats :

Suivis professionnels et bénévoles : 12 contributeurs

Nombre de données recueillies : 67 données de reproduction (indices possibles, probables ou certains) issues d'Obsnatu la base (http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=1)

Secteurs traités : vallées de la Saône, de la Mance, Vosges saônoises, ancien terrain militaire de Malbouhans

Communes traitées : Aisey-et-Richécourt², Baulay, Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur, Bétaucourt, Colombier, Conflandey, Faverney, Gevigney-et-Mercey, Gray, Jussey, Marnay, Membrey, Nouvelle-lès-Lure, Purgerot, Ranzevelle

Nombre de couples reproducteurs suivis, surveillés : ~20 couples de Pipit farlouse, 10 couples de Tarier des prés

Nombre de jeunes produits avec certitude : /

¹ Une donnée de reproduction de Pipit farlouse de 2013 sur la vallée du Durgeon confirme l'intérêt d'étendre le suivi de cette vallée à l'ensemble des taxons visés et non pas aux seuls vanneaux. Cette opération est prévue pour 2014.

² Sur ce site qui constitue la plus grosse station de l'espèce connue en vallée de Saône, une action contentieuse est engagée depuis 2010 qui aura permis bon an mal an à l'espèce de continuer à se reproduire (Morin C., *comm. pers.*).

6 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette seconde année du programme d'actions en faveur de cinq (six) espèces d'oiseaux en danger des zones humides agricoles a été caractérisée par des conditions météorologiques particulières (fortes pluies et températures fraîches jusque tard en saison).

Certaines espèces en ont largement bénéficié, c'est le cas de la rare Marouette ponctuée dont l'afflux en 2013 a été remarquable en Franche-Comté mais aussi ailleurs en France (Issa *in press*).

Mais pour la plupart des autres (Courlis cendré, Vanneau huppé, etc.), ces conditions ont induit des échecs nombreux liés à l'enneigement des premières pontes mais aussi, et plus grave, des pontes de remplacement. De même, les observations répétées en vallée de l'Ognon permettent de confirmer que peu ou pas de couples ont finalement niché (observations des couples nicheurs au même endroit, pas de comportement reproducteur, pas de défense territoriale, etc.).

En définitive, si de nombreux partenariats ont été engagés avec la profession agricole, peu d'actions ont pu être menées, soit parce qu'elles n'étaient plus rendues nécessaires, les agriculteurs ne pouvant intervenir qu'à des dates tardives en raison de l'humidité persistante au sein des parcelles, soit parce que les couples ont finalement échoué : 1 seule pour le Vanneau huppé, aucune pour le Courlis cendré, 2 pour le Rôle des genêts concrétisées par un suivi de fauche au 15 juillet et un retard de fauche au 1^{er} septembre avec contrepartie financière (action EPTB), 1 action avortée pour la Marouette ponctuée.

Pour le Vanneau huppé, 40 à 42 couples, soit 5% de plus qu'en 2012 ont pu toutefois être suivis et un peu plus de 20 couples pour le Courlis cendré, soit environ 25 % de l'effectif nicheur régional estimé.

Le résultat le plus prometteur concerne indéniablement la Marouette ponctuée avec un peu moins de 25 chanteurs comptabilisés. Jamais l'espèce n'avait été observée en si grand nombre dans notre région. La moyenne sur ces dernières années étant seulement de 6 chanteurs/an (12 chanteurs maxi. en 2008) (Giroud 2013). Pour cette espèce recherchant davantage les milieux inondés, plus ou moins faiblement (cariçaie, mégaphorbiaie, etc.), la menace d'une fauche précoce est moins prégnante.

Pour les deux passereaux prairiaux, l'absence de ces espèces en basse vallée de l'Ognon n'aura pas permis d'engager d'actions en leur faveur. Sur la Saône, seules les mesures à destination du Rôle des genêts auront indirectement bénéficié au Tarier des prés à l'instar de 2012.

En 2014, le programme sera reconduit intégrant un suivi particulier sur la Basse vallée de l'Ognon (poursuite des actions initiées) et la vallée du Durgeon (vallée « orpheline » de mesures de classement et/ou de protection comme la première). Une attention spécifique sera également portée aux stations de Vanneau huppé de Haute-Saône et à d'autres stations numériquement importantes de la région le cas échéant.

Les partenariats déjà engagés avec d'autres structures (EPTB, CEN FC, autres opérateurs Natura 2000, etc.) seront également reconduits notamment dans le cadre de la prise en compte du Rôle des genêts.

7 BIBLIOGRAPHIE

De Saint-Rat C. (2012). Plan régional de conservation d'espèces en faveur du Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*). Bilan d'activités 2011. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Union Européenne, CEMEX : 10p.+ annexes.

Giroud M. (2013). Marouette ponctuée en 2013 : un cru exceptionnel ! Rubrique Nicheurs rares. *Obsnatu* 23 : 20.

Issa N. (in press). Suivi annuel des oiseaux nicheurs rares et menacés : année 2013. *Ornithos*.

Levret A. (2012). Prospection et protection des nids d'oiseaux prairiaux en Basse vallée de l'Ognon. Licence Professionnelle Espaces naturels, spécialité métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels. Université de Franche-Comté. Stage réalisé du 20 février au 6 juillet 2012, sous la direction de Francis Raoul (tuteur universitaire), de Christophe Morin, Technicien Faune sauvage ainsi que Catherine De Saint Rat, Coordinatrice du pôle Refuge LPO : 33 p. + annexes.

Lefevre G. (2013). Etude des oiseaux prairiaux et création d'un porteur à connaissance sur le site Natura 2000 de la vallée de la Saône. Master FIF, option Milieux naturels. Stage effectué sous la direction de Guillaume Blondel (EPTB Saône-Doubs), Ludovic Perrin (ONCFS) et Christophe Morin (LPO Franche-Comté) : 46 p. + annexes.

Minot-Kohl Gwenaëlle (2012). Site Natura 2000 de la Vallée de la Saône : étude de l'avifaune dans un agrosystème prairial. Master Ecologie et Biologie des populations. Faculté des Sciences fondamentales et appliquées. Université de Poitiers. Stage effectué sous la direction de Guillaume Blondel (EPTB Saône-Doubs), Ludovic Perrin (ONCFS) et Christophe Morin (LPO Franche-Comté) : 56 p. + annexes.

Morin C. & J.-P. Paul (2006). Opération locale agriculture-environnement "Vallée de la Saône". Bilan du suivi ornithologique. GNFC & DIREN Franche-Comté : 27 p. + annexes.

Morin C., Guinchard M. & P. Legay (2008). Inventaires ornithologiques du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône. Etat des lieux réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs. LPO Franche-Comté, BE Pascale & Michel Guinchard, DIREN Franche-Comté : 53 p. + annexes.

Rivière T. (2013). Etude et protection des oiseaux prairiaux en Basse Vallée de l'Ognon et en Haute-Saône (70). Licence professionnelle Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels, promotion 2012-2013. Université de Franche-Comté, LPO Franche-Comté : 29 p. + annexes.

ANNEXE 1 : LES 40 COMMUNES A « COURLIS » SUR LESQUELLES UNE VEILLE AVEC OU SANS ACTION EST INTERVENUE

Aisey-et-Richecourt
Baulay
Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur
Beaumont-lès-Pin
Betaucourt
Bresilley
Brussey
Burgille
Chassey-lès-Scey
Chenevrey-et-Morogne
Colombier
Conflandey
Faverney
Fédry
Fleurey-lès-Faverney
Gevigney-et-Mercey
Gray
Gray-la-Ville
Jallerange
Jussey
Mantoche
Marnay
Membrey
Mersuay
Montagney
Montureux-lès-Baulay
Pagney
Port-sur-Saône
Purgerot
Rigny
Ruffey-le-Château
Rupt-sur-Saône
Saulx
Soing-Cubry-Charentenay
Sornay
Thervay
Vanne
Velleuxon-Queutrey-et-Vaudey
Vitreaux
Vy-lès-Rupt

\\192.168.0.150\data_cfd\Serveur_CFD\Espaces Naturels\Natura 2000\suivi\suivi_burea_fonctionnel\cra\2012\CR_25-09-13.doc



Communauté de communes du plateau de Frasné Et du val du Drugeon



GROUPE DE TRAVAIL NATURA 2000 « MILIEUX AQUATIQUES-ZONES HUMIDES » sous groupe oiseaux

Date : 26/03/2013

Lieu : CFD

Étaient présents :

E.Chapoullie (DDT), M.Carteron (DREAL), A.S.Bard-C.Guinchard (ONCFS SD 25), F.Simonet-F.Renault (F.Chasse 25), G.Mareschal (GIC), C.Morin-D.Michelat (LPO), M.Petite (les piégeurs), M.Sauret-G.Magnon (CFD), A.Waleau (stagiaire CFD), T.Rivière (stagiaire LPO)

Excusés : J.Patoz (CFD), J.Granados (Agence de l'eau)

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION

Commentaires ajoutés au diaporama présenté :

1- Suivi Natura 2000 de certaines espèces

- Milan royal : problème d'empoisonnement ponctuel (canton d'Omans) évoqué par Christophe Morin. Analyses éco-toxicologiques en cours par M. Coeurdassier (Université de Franche-Comté). Par ailleurs, le taux de reproduction du milan royal dans le bassin du Drugeon a été le plus mauvais des sites suivis en 2012, sans explication apparente. L'opération est renouvelée avec une stagiaire en 2013.
- Râle des genêts : 1 mâle chanteur pour le Drugeon et 15 couples nicheurs en Franche-Comté en 2012, même si des nichées ont été trouvées en val de Saône.
- Marouette ponctuée : 4 dans le Drugeon + 1 sur Remoray + 1 sur le reste de la Franche-Comté
- Pie grièche grise : pas de suivi Natura en 2012 mais en 2013. Le déclin de l'espèce a été pris en compte trop tardivement, le PNA a donc un effet très limité, bien qu'axé sur la préservation des derniers couples nicheurs en Franche-Comté. Leur préservation doit désormais se porter sur les effectifs hivernants (C. Morin, D. Michelat).
- Constat sur le déclin alarmant de toutes les espèces suivies.

Commentaires sur l'étude en cours de la Grande Seigne qui abrite quelques chanteurs de bécassine des marais : le bureau d'études Philippe Grosvernier travaille sur la question du fonctionnement de cette tourbière depuis 2012 et rendra ses conclusions fin 2013. C'est une énorme tourbière à la compréhension fonctionnelle complexe, qui a nécessité des compléments d'investigation géophysiques. Un lien entre l'alimentation des moraines alentours est avéré, et avec la nappe de l'Arlier suspecté. Un travail en relation avec la CCL, responsable des projets de captage d'eau potable est en cours, la procédure d'évaluation d'incidence nécessitera d'étudier l'impact des captages sur la tourbière.

2- Bilan de la seconde année de protection sur le Courlis cendré

Malgré la diminution du nombre de couples cantonnés (de 17 à 15), un point positif ressort : trois jeunes à l'envol en 2012 (observations de D. Michelat), pour 3 nids protégés par un enclos (stagiaire 2012). Informations complémentaires sur les autres secteurs à courlis de la région :

- maintien des populations en Haute-Saône et poursuite du suivi annuel par des stagiaires (thème global « oiseaux prairiaux ») encadrés par la LPO de Franche-Comté.
- parallèle évoqué par la LPO sur la gestion réalisée en Haute-Saône depuis plusieurs années : préservation au travers du calendrier de fenaison et de la fauche centrifuge qui donnent d'assez bons résultats.

3- Suivi des populations de corvidés

Les transects corvidés révèlent l'augmentation continue de la population de Cornelle noire, raison pour laquelle il est nécessaire de maintenir une pression de piégeage importante, malgré les difficultés de mobiliser des piégeurs. L'action de M.Petite est par ailleurs saluée, même si elle ne permet pas de constater de résultats significatifs sur les courlis, mais il est rappelé que le problème est complexe. Les trois secteurs qui se détachent au niveau des effectifs sont toujours Bouverans, Houtaud-Pontarlier et la Rivière-Bannans.

- Mise à jour de la carte de localisation des cages à effectuer : celle de Dompierre-les-Tilleuls est inactive.

4- Prédation par les renards

Les études réalisées en Grande-Bretagne révèlent que 88,8 % des cas de prédation des nids de vanneaux se déroulent la nuit, donc qu'il s'agit en grande majorité de prédateurs terrestres.

La prédation évidente par les renards sur les nids de courlis reste problématique dans la vallée pour diverses raisons :

- la lutte chimique pour limiter les populations de campagnols semble ne pas avoir d'impact sur l'augmentation des populations de renards qui ne peut être enrayeré de cette manière (F. Renault)
- le prélèvement d'individus par la chasse semble peu impactant ; la dynamique de population est en constante augmentation depuis 2004 (constat permis par les IKA de la FDC) ; 150 renards ont été tués sur le Dugeon en 2012-2013 (F. Renault). La fédération de chasse soutient une thèse sur le report de prédation, qui devrait permettre de mieux comprendre ce comportement. D.Michelat aborde le sujet de cas de gale sarcoptique, qui ont été notés sur les renards, cette maladie peut rapidement décimer une population de renards (événement constaté en Finlande, comp.pers.D.Michelat). C.Guinchard confirme quelques cas avérés. Le problème de l'échinococose est rappelé comme problème de santé publique par G.Maréchal par ailleurs, avec de plus en plus de cas humains, mais également une transmission via chats et chiens.
- le passage sur les nids, effectué dans le cadre de la protection rapprochée, est à limiter au strict nécessaire car cette action peut accentuer la prédation, puisque les renards ont tendance à suivre les traces humaines (ONCFS).

Propositions discutées :

- Piégeage de la Pie bavarde (FDC et GIC) : cela n'apparaît pas comme une mesure à prendre étant donnée la courbe des effectifs issue des transects corvidés qui montre une tendance à la stabilité. Aucune étude ne met par ailleurs en cause la pie dans les causes de déclin ou de prédation sur le courlis cendré. Une étude anglaise sur un grand nombre de nids de vanneau huppé conclut à une prédation quasi exclusivement nocturne (88%).
- Prévoir de déplacer la cage à cornelle de Bouverans hors marais, comme prévu à l'initiation du protocole.

Fait à Frasne, le 29/03/2013 (modifié le 8/04/13)

Audrey Waleau
Geneviève Magnon

Diffusion : groupe de travail

Travail réalisé dans le cadre du programme d'animation du site Natura 2000 du bassin du Dugeon, financé par :



ESTIMATION DE L'EFFECTIF DE RALE DES GENETS EN 2013

FICHE-RESUME DEPARTEMENTALE :

Département : Doubs, Jura et Haute-Saône.....

Contact : LPO Franche-Comté.....**Association/Organisme** : Réserve naturelle nationale du lac de Remoray, Syndicat mixte des Milieux aquatiques du Haut-Doubs (remplace la Communauté de communes Frasne-Drugeon suite au transfert de compétences Milieux naturels), PNR Haut-Jura, CPIE Bresse du Jura, EPTB Saône-Doubs & LPO Franche-Comté.....

Adresse :..... **Téléphone** : 03 81 50 54 51..... **e-mail** : christophe.morin@lpo.fr.....

Détail des observations :

Site ou Secteur	Code INSEE	Commune (Id)	N° carte IGN 1/25.000	Coordonnées géographiques (Lambert 93)	Mâles chanteurs Mini.	Mâles chanteurs Maxi.
ZPS du Bassin du Drugeon (FR4310112)	25110, 25515	Chaffois, Sainte-Colombe	3425 OT	X : 960919..... ; Y : .67168633.	1	1
RNN Lac de Remoray – ZPS Tourbières, lac de Remoray et zones environnantes (FR4310027)	25320	Labergement-Sainte-Marie	3425 OT	X : 949717...; Y : . 6635479..	2	2
Bordure extérieure nord-est de la ZPS Vallée et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen (FR4312012)	39510	Septmoncel	3327 ET	X : 927539... ; Y : .. 6589375	1	1
ZPS Vallée de la Saône (FR4312006)	70236	Fleurey-lès-Faverney (<i>Le Bas de la Vaivre</i>)	3320 E	X : 929671 . ; Y : . 6743814.	1	1
ZPS Vallée de la Saône (FR4312006)	70236	Fleurey-lès-Faverney (<i>Colombey</i>)	3320 E	X : 929545.. ; Y : . 6742510.	5	6

Synthèse départementale :

Estimation départementale du nombre de Mâles chanteurs : Min.: .10..... Max.: .11..... Code de fiabilité*: .2.....
Tendance d'évolution des effectifs depuis la dernière enquête (2009)** : .F..... Code de fiabilité*: .2-3.....
Tendance d'évolution de la distribution depuis la dernière enquête (2009)** :.0..... Code de fiabilité*: .2-3.....
Estimation du pourcentage de couverture des habitats favorables prospectés : ± 75 %

*****, ******, ******* : Codes de fiabilité et de tendances : voir ci-dessous.

*Codes de fiabilité :

Code 1 : espèce mal connue, pas de données quantitatives disponibles, faible fiabilité ;

Code 2 : espèce assez bien connue, mais données quantitatives rares ou (recensements partiels, extrapolations) ;

Code 3 : données quantitatives fiables (recensement exhaustif sur l'ensemble des zones favorables du département).

**Codes de tendances d'évolution des effectifs depuis l'enquête 2009 :

+ 2 : forte augmentation, d'au moins 50 % ;

+ 1 : augmentation comprise entre 20 et 50 % ;

0 : stabilité ou variation ne dépassant pas 20 % ;

F : fluctuations avec des variations de plus de 20 % ;

- 1 : diminution comprise entre 20 et 50 % ;

- 2 : forte diminution d'au moins 50 % ;

X : espèce ne nichant plus régulièrement dans le département ;

N : nouveau nicheur dans le département.

***Tendances d'évolution de la distribution depuis l'enquête 2009 :

+ 2 : forte augmentation, d'au moins 50 % ;

+ 1 : augmentation comprise entre 20 et 50 % ;

0 : stabilité ou variation ne dépassant pas 20 % ;

F : fluctuations avec des variations de plus de 20 % ;

- 1 : diminution comprise entre 20 et 50 % ;

- 2 : forte diminution d'au moins 50 % ;

X : espèce ne nichant plus régulièrement dans le département ;

N : nouveau nicheur dans le département.

Remarques (commentaires sur l'effort de prospections ; analyse de la situation, relation avec les actions de conservations mises en place...) :

Nicheurs rares

Marouette ponctuée en 2013 : un cru exceptionnel

Petit rallidé discret de nos marais, la Marouette ponctuée est l'une des espèces les plus emblématiques de notre région. Elle fréquente principalement le complexe humide de la vallée du Druegeon (25) et les lacs de Saint-Point et Remoray (25). Sa population fluctuante d'une année sur l'autre en fonction des niveaux d'eau tourne autour de 6 chanteurs par an en moyenne (maximum de 12 en 2008). L'estimation au terme de l'enquête Atlas des oiseaux nicheurs de France fournit une fourchette de 3-10 couples pour la Franche-Comté.

Le printemps 2013 a été particulièrement arrosé. Ces conditions particulières ont généré d'importants niveaux d'eau dans les marais et prairies humides de la région, correspondant à l'habitat type de l'espèce.

Lors d'opérations ciblées sur les oiseaux prairiaux et notamment la Bécassine des marais, le Râle des genets ou encore le Vanneau huppé et Courlis cendré, plusieurs chanteurs de Marouette ponctuée ont été décelés (données renseignées dans Obsnatu la Base) :

- Doubs : 7 chanteurs,
- Jura : 2,
- Haute-Saône : 16,
- Territoire-de-Belfort : 0

Soit un total minimal de 25 chanteurs ! Malheureusement, l'ensemble des sites potentiellement favorables et ayant fournis des observations au cours de la période Atlas n'ont pu être prospectés (Bresse, basse vallée du Doubs, lacs jurassiens, trouée de Belfort...). De toute évidence, 2013 restera dans les mémoires comme une bonne année pour l'espèce !

Cette belle présence dans les prairies humides de Franche-Comté traduit en partie les capacités d'accueil de notre région pour cette



Marouette ponctuée
© Philippe Delafosse

espèce et doit inciter à reconduire et motiver les initiatives en faveur de la préservation de ces ensembles remarquables (restauration des dynamiques fluviales, restauration des mortes et annexes, défrichement des marais, limitation de la "maïsculture"). Bien sur les capacités d'accueil sont également liées aux conditions météorologiques printanières. Ainsi, comme constaté pour d'autres espèces, deux printemps remarquables par l'importance du niveau d'hygrométrie (2008 et 2013) sont en corrélation directe avec les 2 effectifs chanteurs les plus importants. Lors de printemps pluvieux, le lien entre connaissance et conservation doit donc être immédiat. Plusieurs chanteurs ont ainsi pu bénéficier de mesures contractuelles de protection, comme ce fut le cas par exemple à Marnay (70), où des reports de fauche ont été actés avec les exploitants des parcelles concernées, dans le cadre du Programme Régional de Conservation des Espèces mis en oeuvre par la LPO FC depuis 2011.

Contact : Marc Groud (le_juv@yahoo.fr)

PRCE : Catherine de Saint-Rat (catherine.desaintrat@lpo.fr)